

DÉCEMBRE 1956

**REVUE**  
**INTERNATIONALE**  
**DE LA**  
**CROIX-ROUGE**



**COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE**  
**GENÈVE**

# COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

## à Genève

- MM. MAX HUBER, docteur en droit, ancien président de la Cour permanente de justice internationale, *président d'honneur* (1923) <sup>1</sup>
- LÉOPOLD BOISSIER, docteur en droit, professeur honoraire de l'Université de Genève, ancien secrétaire général de l'Union interparlementaire, *président* (1946)
- JACQUES CHENEVIÈRE, docteur ès lettres h. c. (1919)
- M<sup>116</sup> LUCIE ODIER, ex-chef du Service des infirmières-visiteuses de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse (1930)
- MM. CARL J. BURCKHARDT, docteur en philosophie, ancien ministre de Suisse en France (1933)
- MARTIN BODMER, docteur en philosophie h. c., *vice-président* (1940)
- ERNEST GLOOR, docteur en médecine (1945)
- PAUL CARRY, docteur en droit, professeur à l'Université de Genève (1946)
- EDMOND GRASSET, docteur en médecine, professeur à l'Université de Genève, directeur de l'Institut d'hygiène (1946)
- PAUL RUEGGER, ancien ministre de Suisse en Italie et en Grande-Bretagne, membre de la Cour Permanente d'Arbitrage (1948)
- HENRI GUISAN, général, ancien commandant en chef de l'armée suisse (1948)
- ALFREDO VANNOTTI, docteur en médecine, professeur à l'Université de Lausanne (1949)
- RODOLFO OLGIATI, ancien directeur du Don suisse (1949)
- M<sup>116</sup> MARGUERITE VAN BERCHEM, ancien chef de service de l'Agence centrale des prisonniers de guerre (1951)
- MM. FRÉDÉRIC SIORDET, avocat, conseiller du Comité international de la Croix-Rouge de 1943 à 1951, *vice-président* (1951)
- MARCEL JUNOD, docteur en médecine, délégué du Comité international de la Croix-Rouge de 1935 à 1946 (1952)
- ERNEST NOBS, ancien conseiller fédéral (1952)
- GUILLAUME BORDIER, ingénieur dipl. E.P.F., M.B.A. Harvard, banquier (1955)

---

### *Direction :*

- MM. ROGER GALLOPIN, docteur en droit, directeur exécutif
- JEAN S. PICTET, docteur en droit, directeur des Affaires générales
- EDOUARD de BONDELI, sous-directeur, Services financiers et administratifs
- CLAUDE PILLOUD, sous-directeur, Service juridique

<sup>1</sup> Les années indiquées dans les parenthèses désignent les dates de nomination des membres du Comité international.



# SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

SCHWEIZERISCHER BANKVEREIN SOCIETÀ DI BANCA SVIZZERA  
SWISS BANK CORPORATION

## GENÈVE

BALE BIENNE LA CHAUX-DE-FONDS LAUSANNE  
NEUCHÂTEL ST-GALL SCHAFFHOUSE ZURICH  
LONDRES NEW-YORK



1872

CAPITAL ET RÉSERVES FRS 268 MILLIONS



PRODUITS  
PHARMACEUTIQUES

---

BALE (Suisse)

# REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 456

DÉCEMBRE 1956

\*

## SOMMAIRE

	Pages
<b>Juji Enomoto : La naissance des idées humanitaires au Japon (IV) (fin)</b>	687
<b>Projet de règles limitant les risques courus par la population civile en temps de guerre (IV)</b> . . . . .	695

---

## COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

<i>L'action du CICR en Hongrie</i> . . . . .	711
<i>L'action du CICR dans le Proche-Orient</i> . . . . .	731
<i>Les étapes décisives d'une importante action</i> . . . . .	735
<i>Un voyage à travers le Pakistan (R.M.)</i> . . . . .	738

---

## CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

<i>XIX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge</i> . . . . .	743
--	-----

---

<b>Table des matières (Année 1956)</b> . . . . .	750
--	-----

\*

# SUPPLÉMENTS DE LA REVUE

\*

EN LANGUE ANGLAISE

The ICRC Relief Action in Hungary. — The ICRC Relief Action in the Middle East. — The final stages of an important undertaking on behalf of former prisoners of war. — Table of Contents (1956).

EN LANGUE ESPAGNOLE

La acción de la Cruz Roja en Hungría. — La acción del CICR en el cercano Oriente. — Índice de sumarios (1956).

EN LANGUE ALLEMANDE

Die Aktion des IKRK in Ungarn. — Die Aktion des IKRK im Mittleren Osten. — Inhaltsverzeichnis (1956).

LA  
REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

*est publiée, à la fin de chaque mois, par le Comité international de la Croix-Rouge*

7, avenue de la Paix, Genève (Suisse) — Compte de chèques postaux I. 1767

Abonnement un an : Fr. 20,— ; le numéro Fr. 2,—

Pour les pays suivants : Algérie, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Sarre, Suède, Tunisie, Vatican, on peut s'abonner auprès des bureaux de poste (Fr. s. 20,50).

Rédaction : JEAN-G. LOSSIER